

il a été ajouté quatre feuilles au présent registre par ses
cotes et paraphes le 16 juin 1812. (Dumand)

[illegible]

Claude Papet *W. B. Art. B. Marin Jean*

L'an mil huit cent quatre-vingt deux le vingt sixième jour de juillet les soussignés
notaires ont été convoqués par la municipalité de la commune de La Roche sur Yvon